



Ivo Wallimann-Helmer

Professeur au Département de
géo-sciences, Université de Fribourg



RESPONSABILITÉ MORALE ET JUSTICE DANS L'ADAPTATION AU CLIMAT

Forum Climat Suisse 2024

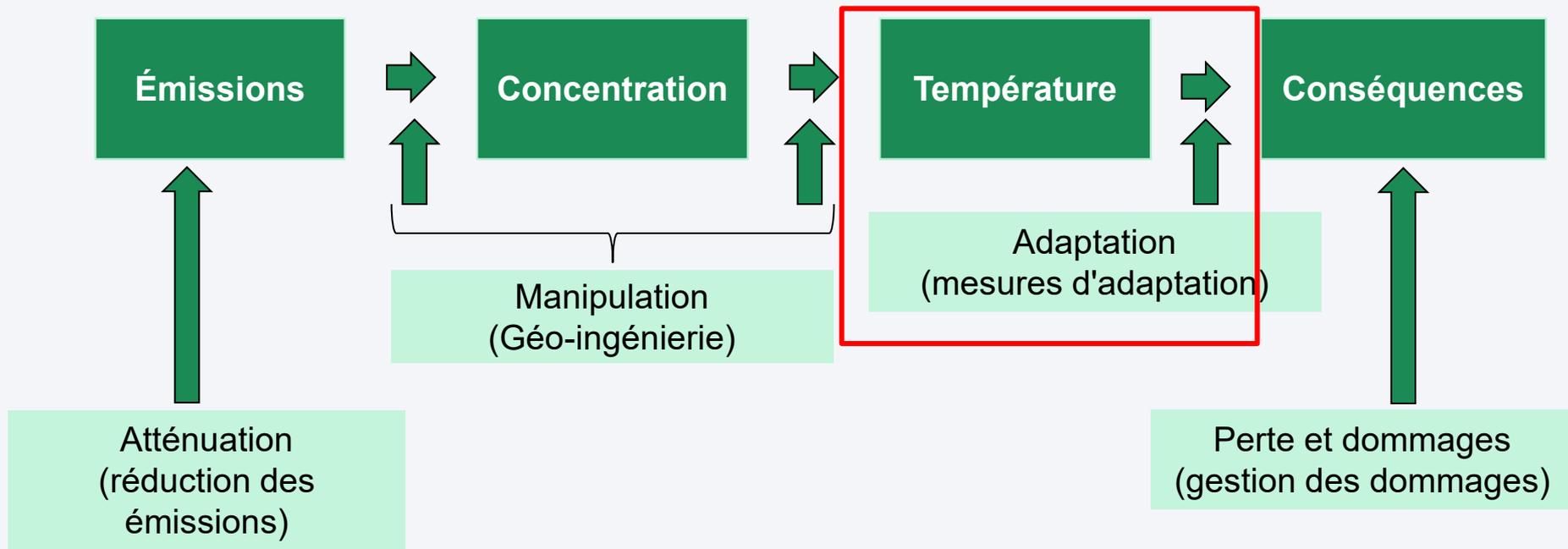
Faire face au changement climatique

Ivo Wallimann-Helmer

Directeur



CHANGEMENT CLIMATIQUE ET MESURES POLITIQUES



- La justice et la différenciation des responsabilités
- Implications éthiques des limites de l'adaptation
- Responsabilité dans la gouvernance de l'adaptation

LA JUSTICE ET LA DIFFÉRENCIATION DES RESPONSABILITÉS

PRINCIPE DU CANCUN ADAPTATION FRAMEWORK

UNFCCC Cancun Report (2011) Art. 1):

14. *Invites* all Parties to enhance action on adaptation under the Cancun Adaptation Framework, taking into account their **common but differentiated responsibilities and respective capabilities**, and specific national and regional **development priorities, objectives and circumstances**, by undertaking, inter alia, the following (...).

- Nécessite **des responsabilités et des compétences différenciées** pour...
 - attribuer des **charges** pour le financement et le soutien.
 - Définir **les droits** au financement et au soutien
- **L'objectif** est d'atteindre des risques tolérables / d'éviter les P&D.
- Pour être **éthiquement appropriées**, ces différenciations doivent **être en accord avec des principes de justice climatique.**

RESPONSABILITÉ DE L'ÉLIMINATION DES MAUX

Principes de différenciation des responsabilités

Polluter Pays : les responsabilités doivent être attribuées en fonction de la contribution actuelle ou passée au changement climatique.

Ability to Pay : les responsabilités doivent être attribuées en fonction des compétences / capacités sans être trop exigeantes.

Beneficiary Pays : les responsabilités doivent être attribuées en fonction des bénéfices tirés du changement climatique.

Equal per Capita : tous ont un droit égal aux émissions ou à la protection contre les risques climatiques, sauf s'il existe de bonnes raisons pour une répartition inégale.

DEUX CAS - DES RESPONSABILITÉS DIFFÉRENTES

Balle dans l'étang



- Un adulte envoie le **ballon d'un enfant** dans un étang.

Enfant dans l'étang

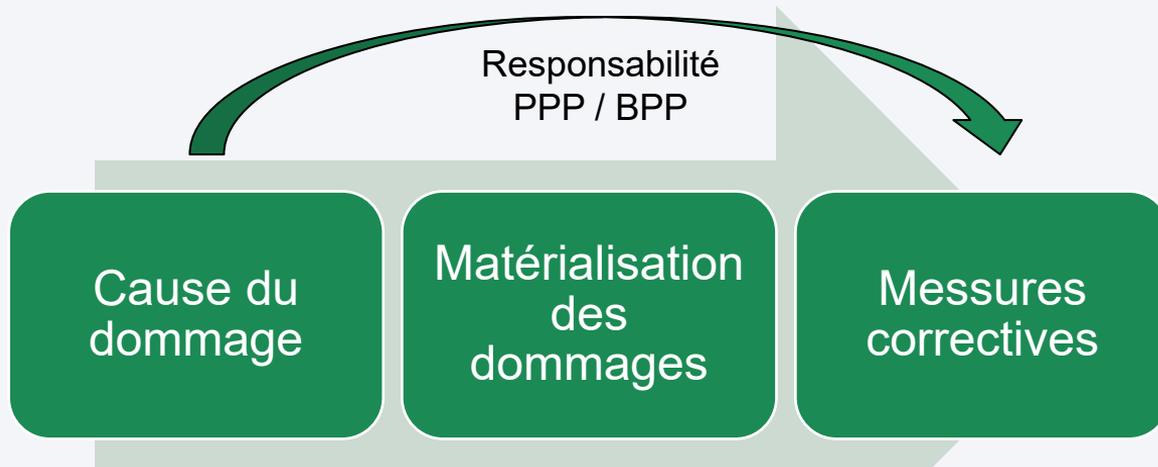


- Un **enfant se noie** sans que personne d'autre ne soit responsable.

Dans une **situation d'urgence**, il semble clair que nous ne nous préoccupons pas de savoir qui en est à l'origine, mais nous nous demandons seulement qui est le mieux pour aider.

- Selon le **cadre** de l'adaptation : répartition des charges plutôt selon PPP/BPP ou APP

DISTINCTION ENTRE DEUX TYPES DE RESPONSABILITÉ



PPP / BPP

- Cause **causale** ou contribution.
- Contribution indirecte, **non clairement attribuable**.
- **Profiter** du fait que d'autres font du mal

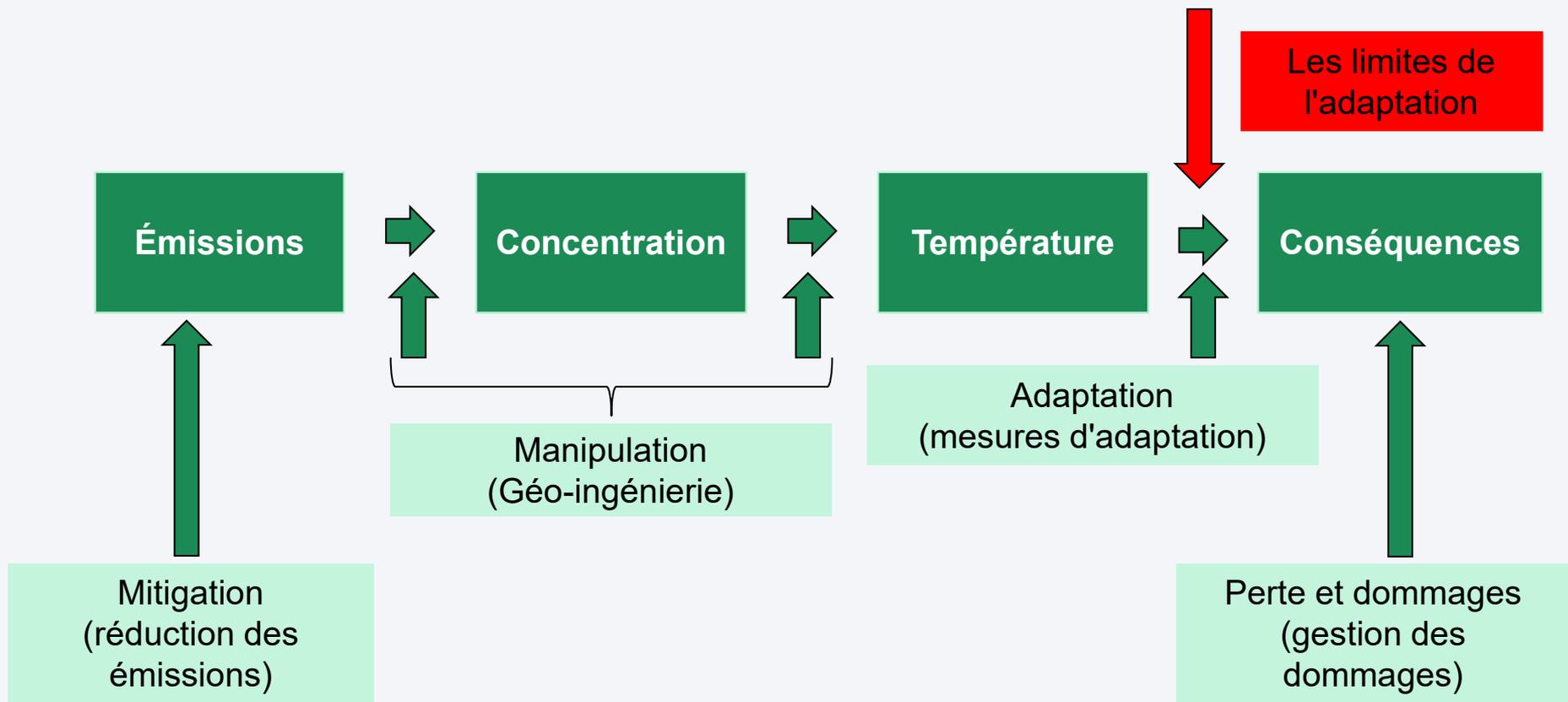
Responsable des résultats

Responsable de l'élimination

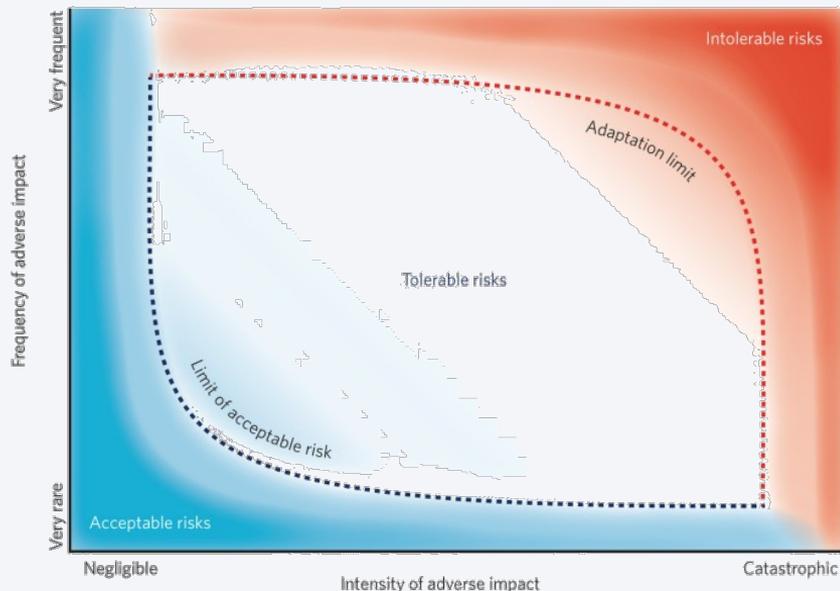
- **Bien-être**
- **Savoir-faire** technologique, commercial ou scientifique
- **Expériences communes/liens culturels**
- **Conditions géographiques.**

IMPLICATIONS ÉTHIQUES DES LIMITES DE L'ADAPTATION

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET MESURES POLITIQUES



LIMITES DE L'ADAPTATION AU CLIMAT



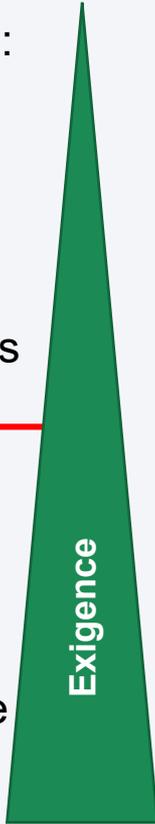
L'adaptation consiste à réduire les risques d'impacts climatiques (L&D) au **niveau des risques tolérables** (Dow et al. 2013).

- Les limites de l'adaptation apparaissent lorsque les pertes et les dommages ne **peuvent pas être évités ou n'ont pas été évités** (Verheyen/Rodrick 2008).
- **Limite dure** : limite biophysique des possibilités d'adaptation.
- **Limite souple** : limites sociales, culturelles, politiques et économiques des possibilités d'adaptation.

JUSTIFICATION DES EXIGENCE EN LIMITE D'ADAPTATION

Valeurs seuils pour les revendications :

- **Besoins fondamentaux** (besoins humains pour la survie)
 - **Capacités** (conditions pour une vie décente)
 - **Droits de l'homme** (liste actuelle des droits de l'homme [fondamentaux])
-
- **Bien-être** (satisfaction des préférences)
 - **Démocratie** (possibilité de démocratie)
 - **Justice sociale** (conditions pour une société juste)



Exigence

- Définition des limites d'adaptation dans le glossaire GIEC WG III : *The point at which an actor's objectives (or system needs) cannot be secured from intolerable risks through adaptive actions.*
- La meilleure façon de représenter ces revendications est de les considérer comme des **seuils d'équité**.
- Les valeurs seuils définissent un **droit que le plus grand nombre devrait pouvoir atteindre**.

RESPONSABILITÉ DANS LA GOUVERNANCE DE L'ADAPTATION

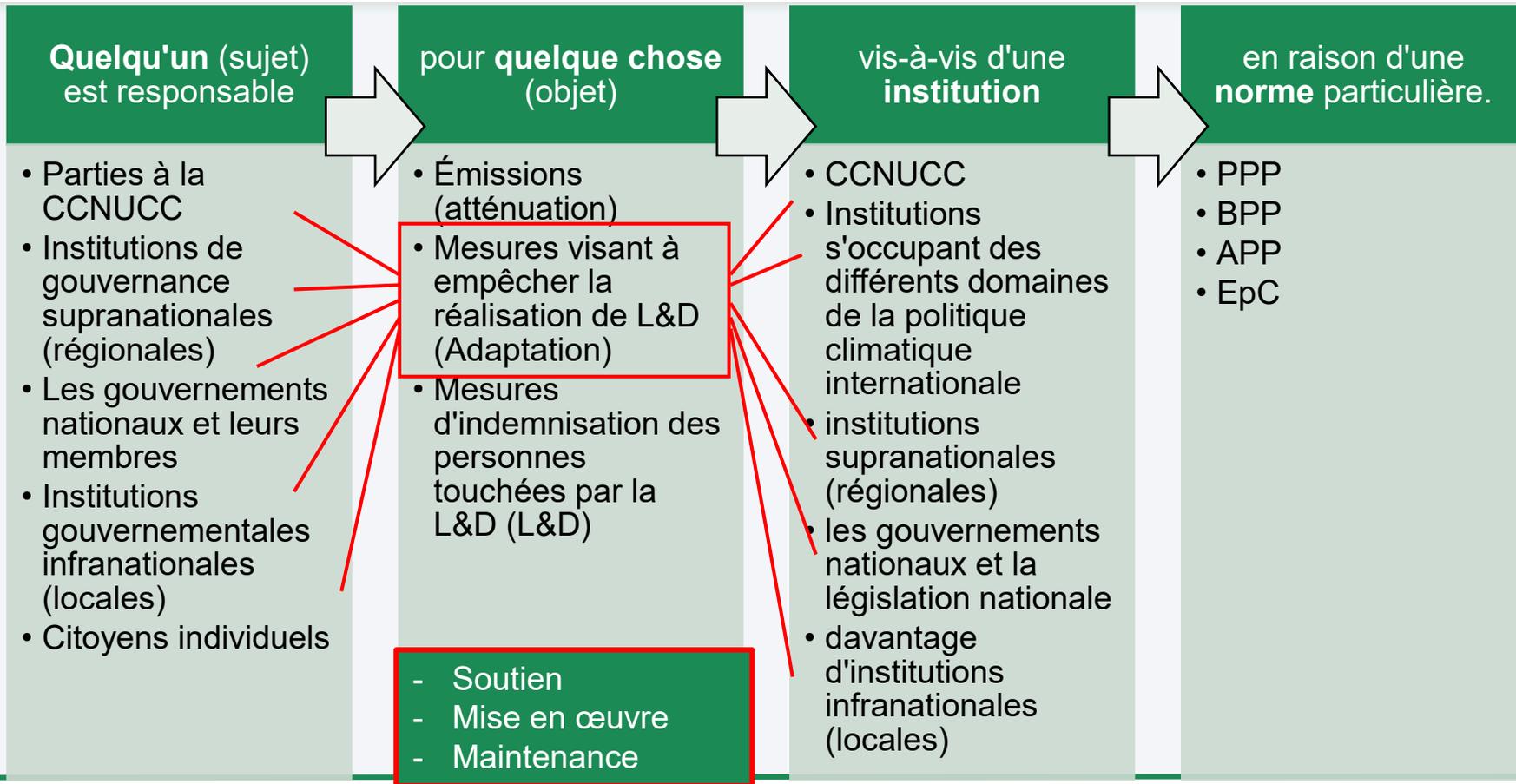
ACCORD DE PARIS (ARTICLE 2)



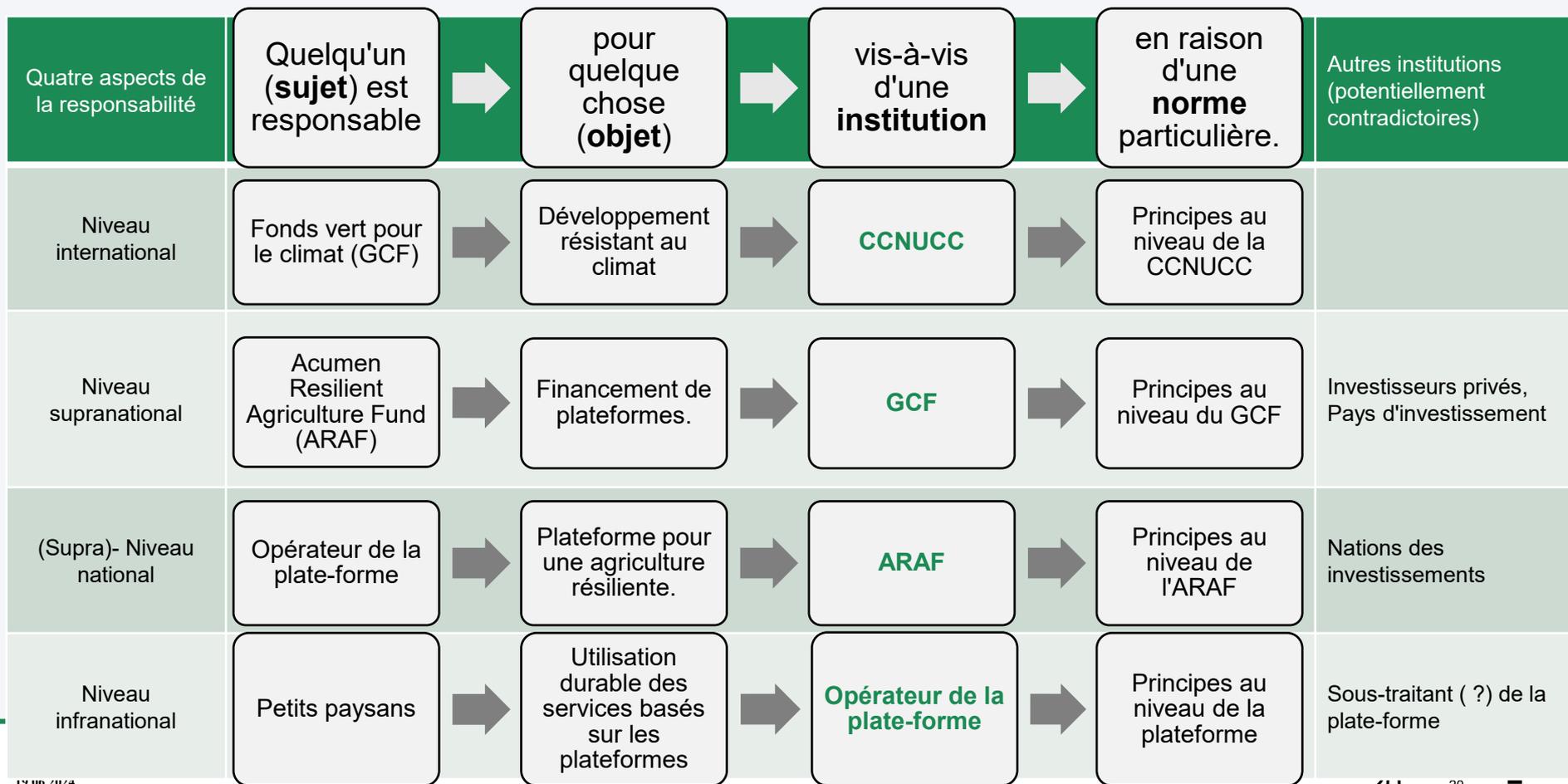
1. This Agreement, in enhancing the implementation of the Convention, including its objective, aims to strengthen the global response to the threat of climate change, in the context of sustainable development and efforts to eradicate poverty, including by:
 - (a) Holding the increase in the global average temperature to well below 2 °C above pre-industrial levels and to pursue efforts to limit the temperature increase to 1.5 °C above pre-industrial levels, recognizing that this would significantly reduce the risks and impacts of climate change;
 - (b) Increasing the ability to adapt to the adverse impacts of climate change and foster climate resilience and low greenhouse gas emissions development, in a manner that does not threaten food production;
 - (c) Making finance flows consistent with a pathway towards low greenhouse gas emissions and climate-resilient development. (2015)

➤ Droits à un soutien pour les mesures d'adaptation : **Capacités et résilience**. APP : Qui doit soutenir/prendre des mesures ?

QUATRE ASPECTS DE LA RESPONSABILITÉ



RÉSEAUX DE RESPONSABILITÉ



SUJETS ET INSTITUTIONS DE LA RESPONSABILITÉ

- **L'adaptation** est pertinente du niveau mondial au niveau local en passant par le niveau régional ; différentes institutions doivent assumer des responsabilités.
 - **Les institutions des Nations unies**, comme le Green Climate Fund, ne sont **pas les seules** à assumer des responsabilités : les institutions régionales et locales le doivent le faire aussi.
 - Selon qu'il s'agit de **soutenir, de mettre en œuvre ou d'entretenir** des mesures d'adaptation, les **institutions responsables** changent également.
- **Pour des raisons d'efficacité et d'efficience**, la mise en œuvre / l'entretien des mesures d'adaptation est surtout pertinent au niveau régional et local.
 - L'amélioration des capacités d'adaptation et le renforcement de la résilience doivent être assurés **dans les communautés/pays** vulnérables et **non pas pour eux**.
 - **Le renforcement des capacités** et la création ou le maintien d'**institutions** appropriées sont essentiels.

DIFFÉRENCIATION DES RESPONSABILITÉS

Le lien entre l'APP et les raisons d'efficacité et d'efficience justifie la différenciation suivante des responsabilités :

	Soutien	Mise en œuvre	Maintenance
Pays développés (PPP / BPP / APP)	Mise à disposition de connaissances, de technologies et de moyens financiers pour les mesures d'adaptation.	Promotion de... A) ... structures décisionnelles B) ... de développer les compétences nécessaires à une mise en œuvre efficace et efficiente.	Promotion de... C) ... structures décisionnelles D) ... des compétences pour une maintenance durable.
Pays en développement (APP) (Efficience / Efficacité)	Partage des connaissances, des technologies et des ressources financières pour les mesures d'adaptation.	Si A) & B) sont données : mettre en œuvre des mesures d'adaptation	Si C) & D) sont données : Entretien des mesures d'adaptation.

CONCLUSION

- L'adaptation au changement climatique implique de multiples considérations d'**équité et de responsabilité**.
- Trois **exemples** dans cette présentation :
 - La différenciation des responsabilités dans le contexte de la politique climatique internationale peut être justifiée par des **principes de justice**.
 - Les limites de l'adaptation au changement climatique impliquent des **exigences de suffisance** de la justice.
 - L'adaptation efficace et effective au changement climatique implique des **structures de responsabilité complexes** et des attributions de responsabilité correspondantes complexes.